



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° : 009-CL-130923

Nous, AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION, certifions que
Le Ciment Portland composé CEM II/B-M 32,5 N

Produit par la société :

CIMENTS DE L'AFRIQUE GABON (CIMAF GABON)
SITE DE PRODUCTION D'OWENDO
Tél.: (+241) 011 72 22 73 / 062 51 15 12

Est conforme à la norme gabonaise d'application obligatoire NGA 197-1: 2015
Ciment-Partie 1: Composition, spécification et critères de conformité des
ciments courants.

Date d'émission: 13/09/2023
Durée de validité: Un (1) an



Le Directeur Général



Fernand NGOUMSI MAYANGAH

Ce certificat atteste le fabricant ou
producteur à une vérification de la
conformité sur chaque série ou lot
de production.

Si les contrôles et tests programmés
ou imprévus démontrent que la
conformité du produit à la norme
n'est plus maintenue par le fabricant,
AGANOR se réserve le droit d'annuler
le certificat de conformité délivré et
de poser des questions prévues par
les textes réglementaires en vigueur.



CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° : 008-CL-130923

Nous, AGENCE GABONAISE DE NORMALISATION, certifions que
Le Ciment Portland composé CEM II/B-M 42,5 N

Produit par la société :

CIMENTS DE L'AFRIQUE GABON (CIMAF GABON)
SITE DE PRODUCTION D'OWENDO
Tél.: (+241) 011 72 22 73 / 062 51 15 12

Est conforme à la norme gabonaise d'application obligatoire NGA 197-1: 2015
Ciment-Partie 1: Composition, spécification et critères de conformité des
ciments courants.

Date d'émission: 13/09/2023
Durée de validité: Un (1) an



Le Directeur Général



Fernand NGOUSSI MAYANGAH